Livret d'épargne populaire, allocation de rentrée scolaire... Voici tout ce

qui change au 1er août



Article rédigé par CNews, le 28 juillet 2024

Source [CNews] : Comme tous les premiers du mois, de nouvelles réglementations voulues par le gouvernement entrent en vigueur. Pour août, il y aura peu de changement, et même un léger soulagement pour le porte-monnaie des Français.

LE TAUX LIVRET D'ÉPARGNE POPULAIRE (LEP) DIMINUE

Connu sous LEP, <u>le taux d'épargne populaire</u> détenu sous certaines conditions de revenus va baisser. Ainsi, 11,4 millions de Français vont voir le taux diminuer de 5 à 4%. Le plafond est toujours fixé à 10.000 euros.

PAS D'AUGMENTATION DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Les tarifs de l'électricité devaient augmenter au 1er août de 1%. Cette hausse n'aura finalement pas lieu, car le gouvernement ne l'a pas validée. Le prix de l'électricité avait augmenté au 1er février de 8,6% pour le tarif de base.

Lire la suite

28/07/2024 01:00